

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rodez, le 17 décembre 2025

Dermatose nodulaire contagieuse : mobilisation collective pour protéger le cheptel aveyronnais

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC), qui affecte des élevages bovins dans l'est et le sud de la France n'a, à ce jour, touché aucune exploitation dans l'Aveyron.

Dans ce contexte, il est de la responsabilité de chacun (éleveur, transporteur, négociant, organisations professionnelles...) de veiller à respecter strictement les mesures sanitaires en vigueur, notamment celles relatives aux zonages mis en place et à leur impact sur le transport et le commerce d'animaux vivants, pour ne pas faire rentrer la DNC dans le département et protéger ainsi tous les éleveurs des conséquences de l'introduction de cette maladie hautement contagieuse.

La mise en œuvre de mesures de biosécurité dans les élevages, notamment lors de l'introduction de bovins, comme dans les transports et dans tout lieu de rassemblement des animaux, est également particulièrement importante dans la période actuelle pour protéger les élevages et éviter une contagion, dont les conséquences pour les exploitants concernés, et l'ensemble de la filière bovine, seraient très importantes.

La sécurité de tous dépend de la responsabilité de chacun.